

Règlement du jeu concours Helite
« GAGNE UN AIRBAG B'SAFE / VIVATECH 2019 »



1. **Éligibilité** : Ce jeu est ouvert à toutes personnes résidant en France ou en Europe de plus de 16 ans et de plus de 30kg afin que l'airbag puisse se gonfler correctement.
2. **Accord sur les règles** : en participant, vous (le participant) acceptez d'être totalement et inconditionnellement lié par les présentes règles, et vous déclarez et garantisiez que vous remplissez les conditions d'éligibilité. En outre, vous êtes d'accord pour accepter les décisions d'Helite comme définitives et contraignantes en ce qui concerne le contenu de ce jeu.
3. **Période du jeu** : Les inscriptions seront acceptées en ligne à partir du 16 mai 2019 à 8 heures et jusqu'au 23 mai 2019 à 23h59. Toutes les inscriptions en ligne doivent être reçues jusqu'au 23 mai inclus.
4. **Comment participer** : L'inscription doit se faire en remplissant le formulaire en ligne (<https://cyclist.helite.com>). Vous ne pouvez vous inscrire qu'une seule fois. Vous devez fournir les informations demandées. Vous ne pouvez pas jouer plusieurs fois en utilisant plusieurs adresses électroniques, identités ou appareils pour contourner les règles. Si vous utilisez des méthodes frauduleuses ou tentez autrement de contourner les règles, votre soumission peut être retirée de l'admissibilité à la seule discrétion de Helite.
5. **Prix** : Le gagnant du jeu concours recevra un airbag B'Safe d'une valeur de 650€ environ. Vous pourrez choisir la taille (S, M, L, XL) et la couleur (noir ou jaune hi-vis) du gilet.
6. **Sélection du gagnant et notification** : le gagnant sera sélectionné au hasard, le 24 mai 2019 sous la supervision de Helite. Le gagnant sera informé par mail dans les 3 jours suivant la sélection du gagnant. Nous expédierons le prix directement au gagnant. Helite décline toutes responsabilités en cas de non-réception de notifications par le gagnant en raison de spam, courrier indésirable ou d'autres paramètres de sécurité, de contacts incorrects ou ne fonctionnant pas fournies par le gagnant. Si le gagnant ne peut être contacté, ne remplit pas les critères d'éligibilité, ne revendique pas le prix dans les 30 jours suivant l'envoi de la notification d'attribution, ou ne renvoie pas dans les délais une déclaration dûment remplie et libérée, le prix peut être annulé et un autre gagnant choisi. La réception par le gagnant du prix offert dans ce jeu est subordonnée au respect de toutes les lois et réglementations fédérales, nationales et locales. Toutes violations de ces règles officielles par le gagnant (à la seule discrétion de Helite) entraîneront la disqualification du gagnant en tant que gagnant du jeu et tous les privilèges en tant que gagnant seront immédiatement résiliés.

7. Droits accordés par les participants: En saisissant ce contenu, vous comprenez et acceptez que Helite, ou toutes personnes agissant pour le compte de Helite ont le droit, là où la loi le permet, d'imprimer, de publier, de diffuser, de distribuer et d'utiliser sur tous supports connus ou à venir, à perpétuité et dans le monde entier, sans limitation, de votre participation, nom et autres informations que vous nous avez fournies dans le formulaire en ligne (à l'exception de l'adresse électronique) pour les actualités, publicité, information, commerce, relations publiques et à des fins promotionnelles. Sans autre rémunération, avis, révision ou consentement.

8. Conditions générales : Helite se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre le jeu si un virus, un bogue, une intervention humaine non autorisée, une fraude ou toutes autres causes indépendantes de la volonté de Helite corrompait ou affectait l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement du jeu. Dans ce cas, Helite peut sélectionner le gagnant parmi toutes les participations éligibles reçues avant et / ou après (le cas échéant) l'action prise par Helite. Helite se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qui altère ou tente d'altérer le processus de participation ou le fonctionnement du jeu ou du site Web ou qui enfreint les présentes conditions générales. Helite a le droit, à sa seule discrétion, de maintenir l'intégrité du jeu et d'annuler les votes pour quelques raisons que ce soit, y compris, sans toutefois s'y limiter : plusieurs entrées du même utilisateur provenant d'adresses IP différentes ; plusieurs entrées du même ordinateur dépassant ce qui est permis par les règles du jeu ; ou l'utilisation de robots, de macros, de scripts ou d'autres moyens techniques pour entrer. Toutes tentatives d'un participant d'endommager délibérément un site Web ou de déranger le fonctionnement légitime du jeu peut constituer une violation des lois pénales et civiles. Si cela se produit, Helite se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi.

9. Litiges : CE JEU EST GÉRÉ PAR LES LOIS DE LA FRANCE SANS RESPECT DES CONFLITS DE DROITS DE DROIT. Pour pouvoir participer à ce jeu, le participant accepte que tout litige ne pouvant être résolu entre les parties, ainsi que les causes d'action découlant de ou liées à ce jeu, soient résolus individuellement, sans recours à aucune forme de recours collectif, exclusivement devant un tribunal français compétent situé à Dijon. En outre, dans un tel différent, le participant ne sera en aucun cas autorisé à obtenir des indemnités pour des dommages punitifs, accessoires ou consécutifs, y compris des honoraires d'avocat raisonnables, autres que ses dépenses directes (c'est-à-dire les coûts associés à la participation à ce jeu). Le participant renonce en outre à tout droit de multiplier ou d'augmenter les dommages

10. Ce jeu et sa promotion ne sont en aucun cas sponsorisés ou administrés par Viva Technology. Les participants fournissent leurs informations à Helite et non à Viva Technology. En participant à ce concours, les utilisateurs reconnaissent que Viva Technology ne peut être tenu responsable en cas de problème et que l'événement ne gère ni ne sponsorise ce concours.